

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il sera procédé du **lundi 13 mai 2024 à 9h00 au mercredi 29 mai 2024 à 17h00** soit pour une durée de 17 jours consécutifs à une enquête publique portant sur une demande d'autorisation environnementale en vue d'augmenter la capacité de stockage et de broyage de matières plastiques sur le site de la société LR Plast au 230 rue Jean Paumier à Epreville.

Toute information relative à ce projet peut être demandée auprès de M. Arnaud TILLY, président, 02 35 55 87 35 ou tilly@valplast-recyclage.fr

M. André CHEVIN, directeur technique, en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

M. Laurent HONDO, ingénieur transport exploitation SNCF, en retraite, est désigné en qualité de suppléant au commissaire enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier complet de demande d'autorisation environnementale est consultable en version papier, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public en mairie d'Epreville (Espace Maurice-Durand - 76400), siège de l'enquête.

Le dossier d'enquête et l'avis sont consultables en ligne sur les sites suivants : <http://www.seine-maritime.gouv.fr> ou :

<https://www.registre-numerique.fr/lrplastepreville-seine-maritime>

Le dossier est aussi consultable gratuitement sur poste informatique au Bureau de l'utilité publique et de l'environnement de la préfecture de la Seine-Maritime, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public, **et après avoir demandé au préalable un rendez-vous à l'adresse suivante** : pref-icpe@seine-maritime.gouv.fr en précisant en objet «*demande de rendez-vous pour dossier d'enquête LR Plast*» ou en téléphonant au 02 32 76 53 83 ou 02 32 76 52 49.

Le dossier, en version numérique, est également adressé pour information à chaque maire des communes situées dans le rayon d'affichage de 2 km, eu égard au classement du projet au titre des installations classées pour la protection de l'environnement : Fécamp, Froberville, Maniquerville, Saint-Léonard, Tourville-les-Ifs.

Le commissaire enquêteur assure trois permanences en mairie d'Epreville afin de recevoir les observations du public aux jours et heures suivants :

lundi 13 mai 2024 de 9h00 à 12h00 (ouverture)
mardi 21 mai 2024 de 9h00 à 12h00
mercredi 29 mai 2024 de 14h00 à 17h00 (clôture).

Les contributions peuvent être déposées pendant toute la durée de l'enquête :

- sur le registre dématérialisé disponible à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/lrplastepreville-seine-maritime>
- sur le registre papier disponible en mairie d'Epreville
- par courrier électronique à : lrplastepreville-seine-maritime@mail.registre-numerique.fr
- par courrier en mairie d'Epreville en précisant que ce dernier est adressé à "M. le commissaire enquêteur - enquête publique LR Plast".

Les contributions peuvent se faire pendant toute la durée de l'enquête de manière anonyme ou non. En cas de contribution non anonyme, le public est informé que les données sont susceptibles d'être mises en ligne avec le rapport d'enquête publique.

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultables en mairie d'Epreville, à la préfecture au Bureau de l'utilité publique et de l'environnement et sur le site internet de la préfecture.

L'autorité compétente pour prendre la décision sur l'autorisation environnementale est, à l'issue de l'enquête publique, le préfet de la Seine-Maritime. La demande peut faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'autorisation, d'un arrêté préfectoral d'autorisation assorti de prescriptions techniques, ou d'un arrêté préfectoral de refus.

Le présent avis est affiché sur le territoire de toutes les communes concernées.